



Informations de la Cat. Pommes de terre fraîches

Pommes de terre fraîches 2017

Commercialisation

Suite à la bonne récolte 2017, les quantités encore en stock en Suisse sont très élevées. C'est, d'ailleurs, la première fois que le contingent d'importation prévu dans le cadre de l'OMC n'a pas été augmenté. Jusqu'à la fin mars 2018, les ventes se situaient à un niveau satisfaisant, conformément à notre ambitieuse planification. Depuis avril, les ventes stagnent et en conséquence la réduction des stocks s'essouffle. Les positions fermes et farineuses seront donc alimentées plus longtemps par les pommes de terre de garde de la récolte 2017.

Paiement de la retenue

La retenue pour d'éventuelles différences de qualité (frs. 5.- selon modèle de prise en charge swisspatat) a été remboursée au fur et à mesure aux producteurs. A notre satisfaction, elle a pu être reversée pour la grande majorité des lots fournis à nos clients.

A fin mai, nous avons payé la totalité des retenues encore en suspens. Les producteurs ne seront donc pas impactés par les risques supplémentaires liés à une commercialisation prolongée.

Marché de la pomme de terre précoce 2018

En raison de la bonne récolte 2017, nous avons considérablement diminué les surfaces de pommes de terre précoces dans toutes les régions. Cependant, l'évolution négative du marché a comme conséquence que les pommes de terre de garde prennent partiellement la place des pommes de terre nouvelles dans l'assortiment. L'évolution devrait donc être complètement différente des deux années précédentes.

Durant la conférence téléphonique, le prix des pommes de terre précoces pour le début de la phase II (majoritairement ferme) a été fixé comme suit :

Calibre: 30-50 mm

Fr. 120.-- / 100 kg

La prochaine discussion sur le prix est fixée au 20.06.2018.

Sont considérées comme majoritairement fermes, les pommes de terre qui ont été défanées au minimum 3 semaines avant le début de la récolte. Nous vous remercions de nous annoncer la date du défanage afin que nous puissions planifier au mieux les arrachages.



Généralités

Emballage

Nous demandons aux producteurs sous contrat de constituer un stock de paloxes pour débiter la récolte. Ceci permet ainsi de libérer de la place dans nos stocks et sécurise également l'approvisionnement. Nous vous remercions de prendre contact dès que possible avec l'administration de Bercher.

Informations de la Cat. Pommes de terre industrielles

Pommes de terre de transformation de la récolte 2017

Commercialisation

Selon l'enquête de swisspatat, 8'500 tonnes de pommes de terre de transformation étaient encore en stock à fin mai. Cette quantité est répartie de la manière suivante : 5'000 t de variétés à frites, 2'000 t de variétés à chips et 1'500 t du segment consommation fraîche destinées aux produits finis et flocons. Ces quantités seront transformées par les industries lors des prochaines semaines. Le passage à la prise en charge de la variété à chips Lady Rosetta sous plastique est fixé à fin juin (sem.25). Nous allons organiser des visites ces prochains jours, afin d'évaluer le développement des cultures. Le but est de prendre en charge la marchandise la plus avancée en premier. Pour les pommes de terre à frites, le début de l'arrachage est fixé en août. L'accent est mis sur l'Agria (complétée par Innovator) comme les années précédentes.

La récolte 2017 a été largement suffisante pour approvisionner l'industrie de transformation en matières premières indigènes. Fin mai, seulement 1'100 t sur les 9'250 t du contingent de l'OMC avaient été importées.

Nous profitons de ce courrier pour vous communiquer que l'inauguration de notre nouvelle halle de Payerne est fixée au **21 août** prochain en fin de journée. Nous vous prions d'ores et déjà de réserver cette date. Une invitation avec de plus amples informations va suivre.

